

COMMUNES	PROJETS	Longueur	Largeur	Détails	Plan de financement prév. avec aides sollicitées	Année de réalisation prévisionnelle	Montant HT estimatif du projet (travaux ou études)	Subvention demandée	Analyse	Subvention max. (s'appliquant avec un minimum de 20% de reste à charge à la commune)					
										Montant subventionnable	Subvention	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028
BASSILLAC	Aménagement de parcs de stationnement et mobliers urbains dédiés aux vélos			Promotion de la mobilité douce et de l'utilisation du vélo comme mode de transport principal Parcs de stationnement sécurisés pour vélos et bornes de réparation/pompes implantés stratégiquement à proximité des zones d'activités et établissements scolaires		mai 2025 à juin 2028	10 500,00 €	5 000,00 €	30 arceaux : 60 places vélo x 30 € = 1 800 € 3 stations rép/gonflage x 600 € = 1 800 €, soit 3 600 €  OU dans la limite de 50% du RAC : 10 500 (pas d'autres aides) x 50% = 5 250 €	10 500,00 €	3 600,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 100,00 €
BASSILLAC	Action d'animation, d'apprentissage et de communication pour sensibiliser à l'usage du vélo			Ateliers de réparation vélo, événements de sensibilisation (la Rue aux Enfants, balades à vélo, journée sans voitures), support de communication variés (brochures, affiches, réseaux sociaux...), partenariats avec les associations, entreprise et établissements scolaires locaux pour assurer le succès et la pérennité des ces initiatives.	1 000 € CAF	janv 2026 à sept 2026	3 600,00 €	1 000,00 €	1 projet d'animation (la Rue aux Enfants) = 800 € 1 campagne de Com = 200 €, soit 1 000 €  OU dans la limite de 50% du RAC : 3 600 - 1 000 (CAF) = 2 600 x 50% = 1 300 €	3 600,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €		
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 1 - Chemin des Moines	790 ml	2 ml + 0,5 accotmt	voie verte...mais largeur limite Le projet emprunte l'actuel chemin de Moines à usage de marche ou VTT. Trx de débuisement et terrassement à prévoir. Liaison avec le tracé réalisé sur la commune de Château l'Evêque	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		282 000,00 €	175 583,21 €	Voie verte : 790 ml x 50 € = 39 500 € OU dans la limite de 50% du RAC : 282 000 - (DSIL 35% + ALVEOLE 19% = 152 280 €) = 129 720 x 50% = 64 860 €	282 000,00 €	39 500,00 €			39 500,00 €	
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 2 - Hameau de Beaурonne	270 ml	4,5	itinéraire cyclable partagé, impasse "Chemin de la Côte" Pictos tous les 15 m + panneaux de signalisation	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		24 400,00 €		4 panneaux x 50 € = 200 € 18 marquages au sol x 50 € = 900 € 200 + 900 = 1 100 €	24 400,00 €	1 100,00 €			1 100,00 €	
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 3 - Route des Carrières entre hameaux de Beaурonne et Chicoins (Parricot)	1 570 ml		itinéraire cyclable partagé, route des Carrières Présence d'écluse pour la sécurité le ralentissement des véhicules, l'écluse sera adapté pour l'itinéraire cyclable Pictos tous les 15 m + panneaux de signalisation	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		211 000,00 €		6 panneaux x 50 € = 300 € 105 marquages au sol x 50 € = 5 250 € Adatation écluse : 150 € 300 + 5 250 + 150 = 5 700 €	211 000,00 €	5 700,00 €			5 700,00 €	
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 4 - Chemin du Cluzeau	470 ml	2,5ml + 0,5x2 accotmt	voie verte sur le Chemin Cluzeau + installation de barrière ou chicanes bois + panneaux de signalisation pour la liaison avec l'itinéraire partagé Route des Carrières	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		82 500,00 €		Voie verte : 470 ml x 50 € = 23 500 € dans la limite de 50% du RAC RAC : 82 500 - (DSIL 35% + ALVEOLE 19% = 44 550 €) = 37 950 x 50% = 18 975 €	82 500,00 €	18 975,00 €				18 975,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 5 - Route des carrières --> place de l'Abbaye	250 ml		itinéraire cyclable partagé, route des Carrières jusqu'à la place de l'Abbaye Présence d'écluse pour la sécurité le ralentissement des véhicules, l'écluse sera adapté pour l'itinéraire cyclable Pictos tous les 15 m + panneaux de signalisation	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		26 800,00 €		4 panneaux x 50 € = 200 € 17 marquages au sol x 50 € = 850 € Adatation écluse : 150 € 200 + 850 + 150 = 1 200 €	26 800,00 €	1 200,00 €				1 200,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 6 -Place de l'Abbaye	280 ml		itinéraire cyclable partagé, sur la route devant l'Abbaye et une portion en limite de parkings pour visiteurs ou touristes + installation de barrière bois pour sécurisation des flux et signaler le changement de circulation routière + panneaux de signalisation	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		37 700,00 €		4 panneaux x 50 € = 200 € 19 marquages au sol x 50 € = 950 € 200 + 950 = 1 150 €	37 700,00 €	1 150,00 €				1 150,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche 2 : Beaурonne - Place des Maines - 3 880 ml Section 7 -Abbaye --> place des Maines	250 ml		itinéraire cyclable partagé, en continuité section précédente par mise à niveau d'un chemin piédestre et traversée de la rue Avenue des Bois + réalisation d'un plateau surélevé + chicanes b ois pour sécurisation de la traversée de part et d'autre avant d'accéder par ruelle existante sans circulation routière à la Place des Maines + panneaux de signalisation ?	DSIL 35% ALVEOLE PLUS 19%		42 500,00 €		4 panneaux x 50 € = 200 € 17 marquages au sol x 50 € = 850 € Plateau surélevé : 150 € 200 + 850 + 150 = 1 200 €	42 500,00 €	1 200,00 €				1 200,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERS	Aménagements d'espaces de stationnements vélos répartis sur 12 sites de la communes			Les 12 sites sont : 1-Gymnase Céline Dumerc, 2-Gymnase Céline Dumerc/Owen, 3-Parking Mairie, 4-cole élémentaire ELR, 5-Ecole maternelle ELR, 6-Centre social St Exupéry, 7-Maison de quartier, 8-Château des Izards, 9-Stade Pareau/Tennis, 10-Stade Paureau/parking foot, 11-Stade Pareau/Parking dépôt, 12-Coulounieix bourg		37 en 2025 25 en 2026	11 247,45 €		62 arceaux x 2 = 124 places vélo x 30 € = 3 720 € dans la limite de 50% du RAC : 11 247,45 x 50 % = 5 623,72 €	11 247,45 €	3 720,00 €	2 220,00 €	1 500,00 €		
COULOUNIEIX CHAMIERS	Extension piste cyclable Avenue Churchill Secteur 1 - laboratoire départemental, de l'avenue Franklin Roosevelt à la rue du 19 mars 1962	220 ml		piste cyclable avec bordure/ séparateur, signalétique, marquage au sol (picto vélo+ double chevrons), sécurisation des zones sensibles (rond-point...) et marquage de la priorité aux cyclistes aux intersection, sorties de parking ou propriétés privées	DETR 20% CD24 20%	2027	92 400,00 €		Piste cyclable : 220ml x 100 € = 22 000 € dans la limite de 50% du RAC RAC : 92 400 - (DETR 20% +CD24 20% = 36 960 €) = 55 440 x 50% = 27 220 €	92 400,00 €	22 000,00 €				22 000,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERS	Extension piste cyclable Avenue Churchill Secteur 2 - pharmacie Sampoux, du rond-point dojo à l'impasse des Quicoux	220 ml			DETR 20% CD24 20%	2027	92 400,00 €		Piste cyclable : 220ml x 100 € = 22 000 € dans la limite de 50% du RAC RAC : 92 400 - (DETR 20% +CD24 20% = 36 960 €) = 55 440 x 50% = 27 220 €	92 400,00 €	22 000,00 €				22 000,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERS	Extension piste cyclable Avenue Churchill Secteur 3 - de l'impasse des Quicoux au stade des 4 routes	430 ml			DETR 20% CD24 20%	2028	180 600,00 €		Piste cyclable : 430 ml x 100 € = 43 000 € dans la limite de 50% du RAC RAC : 180 600 - (DETR 20% +CD24 20% = 72 240 €) = 108 360 x 50% = 54 180 €	180 600,00 €	43 000,00 €				43 000,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERS	Extension piste cyclable Avenue Churchill Secteur 4 - Mise en œuvre de marquages au sol de la piste cyclable existante de la rue du 19 mars 1962 au rond-point du dojo	276 ml		8 sorties de propriétés privées sont concernées ( pictos vélos + double chevrons dans les 2 sens)	DETR 20% CD24 20%	2027	4 724,60 €		32 marquages au sol x 50 € = 1 600 €	4 724,60 €	1 600,00 €				1 600,00 €

COMMUNES	PROJETS	Longueur	Largeur	Détails	Plan de financement prévisionnel avec aides sollicitées	Année de réalisation prévisionnelle	Montant HT estimatif du projet (travaux ou études)	Subvention demandée	Analyse	Subvention max (s'appliquant avec un minimum de 1000€)			2026	2027	2028
										Montant subventionnable	Subvention	Budget 2025			
COULOUNIEIX CHAMIERS	Extension piste cyclable Avenue Churchill Secteur 5 - Rond point des 4 routes, de l'avenue Churchill à la piste cyclable Marival	450 ml		Extension piste cyclable Choix option 1 sur plan/schéma	DETR 20% CD24 20%	2028	47 250,00 €		Piste cyclable : 450 ml x 100 € = 45 000 € dans la limite de 50% du RAC RAC : 47 250 - (DETR 20% +CD24 20% = 18 900 €) = 28 350 x 50% = 14 175 €	47 250,00 €	14 175,00 €				14 175,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERS	Aménagement d'un itinéraire cyclable entre le Silot et le quartier prioritaire, de l'intersection du Bd Jean moulin/rue Mouret Sully, rues Gustave Eiffel, et De Latte de Tassigny au silot	466 ml		Création d'une piste cyclable sur 316 ml : -Intersection rues mouty/Sully : Sécuriser la traversée du bd Jean moulin : 31 ml - rue Mouret Sully : 235 ml : rue à mettre en sens unique, aménagement cyclable (bordure, marquage sol piste, marquage sol sortie domaine privé, signalétique) - rue Gustave Eiffel : 50ml : rue à maintenir en double sens, aménagement cyclable (bordure, marquage sol piste, marquage sol sortie domaine privé, signalétique) en mettre en place en rognant parking Techniques Rue de Latte de Tassigny : 150 ml : aménager la zone cyclable (ZONE 30, marquage sol piste, marquage sol sortie domaine privé, signalétique), sécuriser secteur passage à niveau SNCF	DETR 20% CD24 20%	2026	135 287,70 €		Piste cyclable : 316 ml x 100 € = 31 600 € dans la limite de 50% du RAC : 135 287,70 - (DETR 20% +CD24 20% = 54 115,08 €) = 81 172,62 x 50% = 40 586,31 €  Zone 30 sur 150 ml : 14 panneaux x 50 € = 700 € 40 pictos/marquages au sol x 50 € = 2 000 €  soit 31 600 € + 700 € + 2 000 € = 34 300 €	135 287,70 €	34 300,00 €		34 300,00 €		
COULOUNIEIX CHAMIERS	Connexion extension piste cyclable Avenue Churchill - itinéraires cyclables Marival	150 ml		Connexion des différentes pistes cyclables en projet. Aménagement d'une piste cyclable, 3 m de large.		2025	60 000 €		Piste cyclable : 150ml x 100€ = 15 000 € dans la limite de 50% du RAC	60 000,00 €	15 000 €	15 000 €			
GRUN BORDAS	Action d'animation et de communication du lien cyclable de Grun à Bordas			pour inciter la mobilité douce dans le cadre de la mise en valeur du boviduc (départ du lien cyclable)		juil-25	2 000,00 €	1 000,00 €	1 animation plafonnée à 800 € 1 campagne de communication plafonnée à 200 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €			
LA CHAPELLE GONAGUET	Création d'itinéraires cyclable partagés sur chemins ruraux (bande de roulement en goudron ou bitume) en 2 phases Expérimentation : PHASE 1 : jonction du Puy de Merlande à Merlande et du Blanchou au quartier des Chaumes	200+340+150 = 690 ml	1 ml à 1,40 ml	objectif : permettre de cheminer depuis et vers chaque hameau du village vers le bourg (pour les vélos, piétons, pousssettes,..) + panneaux	non	2025-2026	39 206,40 €		Nouvelle proposition pour "bande de roulement en goudron ou bitume" : 25€/ml 690 ml x 25 € = 17 250 €  OU dans la limite de 50% du RAC : 35 204,40 € x 50% = 17 602,20 €	35 204,40 €	17 250,00 €	7 250,00 €	10 000,00 €		
MARSAC	Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur la route des Brandes jusqu'à la RD 6089 à la Prunerie, entre la rue du 1er mai et la Route de Payenchet - 1 500ml TRANCHE 1 - route des Brandes, entre la rue du 1er mai et l'impasse Fontulure TRANCHE 2 : route des Brandes, entre l'impasse Fontulure et la route de Payenché TRANCHE 3 : route de Payenché	1 500 ml	largeur totale ~8/9ml Bandes cycl : entre 1,45 et 1,65 ml	projet inscrit dans schéma cyclable communal : vise à améliorer la sécurité et la mobilité des cyclistes sur une longueur de 1 500 ml, en liaison avec la CVCB de la route de l'Eveque aménagée pour relier la V90  Cout projet global avec aménagements des trottoirs et complément eaux pluviales : 951 400 € HT	CD ? DETR ?	2026-2028	524 300,00 €	100 000,00 €	CVCB : 1 500 ml x 25 € = 37 500 €	524 300,00 €	37 500,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €	7 500,00 €
PERIGUEUX	ETUDE - pour la mise en double sens cyclable des rues passées à sens unique, suite à la généralisation des ZONES 30 sur la ville			Il convient d'étudier chaque rue à sens unique pour déterminer l'aménagement approprié d'un double sens cyclable ou si des raisons de sécurité l'en empêchent. Les études détermineront les aménagements à réaliser pour chaque rue.	ETAT DSIL 35%	2025-2026	15 000,00 €	5 000,00 €	50 % du reste à charge plafonné à 5 000 €/étude 15 000 € - 35 % DSIL= RAC 9 750 x 50% = 4 875 €	15 000,00 €	4 875,00 €	4 875,00 €			
PERIGUEUX	ETUDE - Aménagements cyclables sur des points noirs en terme de sécurité			Points noirs identifiés par les services, les partenaires, usagers, associations du vélo Les études seront menées sur des difficultés ponctuelles	ETAT DSIL 35%	2025-2026	20 000,00 €	5 000,00 €	50 % du reste à charge plafonné à 5 000 €/étude 20 000 € - 35 % = RAC 13 000 € x 50% = 6 500 €	20 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €		
PERIGUEUX	ETUDE - Aménagements cyclables Entrée de Ville La Rampinsolle			Cette entrée de ville a fait l'objet d'une étude de faisabilité avec l'ATD et action Cœur de Ville. La Ville poursuit ce projet en menant une étude sur son territoire : chemin de la Maladrerie, Giratoire et RD6021	ETAT DSIL 35%	2027-2028	30 000,00 €	5 000,00 €	50 % du reste à charge plafonné à 5 000 €/étude 30 000 € - 35 % = RAC 19 500 x 50% = 9 750 €	30 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00 €	
PERIGUEUX	ETUDE - Aménagements cyclables Rue Pompidou Phase 2 : entre la rue A. de Musset et le CH				ETAT DSIL 35%	2027	20 000,00 €	5 000,00 €	50 % du reste à charge plafonné à 5 000 €/étude 20 000 € - 35 % = RAC 13 000 € x 50% = 6 500 €	20 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00 €	
PERIGUEUX	ETUDE - Aménagements cyclables Rue Pompidou Phase 3 : entre le CH et la rue P. de Coubertin				ETAT DSIL 35%	2028	20 000,00 €	5 000,00 €	50 % du reste à charge plafonné à 5 000 €/étude 20 000 € - 35 % = RAC 13 000 € x 50% = 6 500 €	20 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00 €	
PERIGUEUX	Aménagements d'itinéraires de mobilités douce, en cœur d'Agglo Chemins de traverse - TRANCHE 1 : rues Romaine, Pierre Magne, Clos Chassian			au total Bandes cyclables : 940 ml Zones de rencontres : 69 panneaux/pictos Trottoir cyclable : 1 136 ml		2025 et 2027	1 380 168,00 €	61 810,00 €	Bandes cyclables : 940 ml x 50€ = 47 000 € Zones de rencontres : 69 panneaux/pictos x 50 € = 3 450 € Trottoir cyclable : 1 136 ml x 10 € = 11 360 € soit au total 61 810 € dans la limite de 50% du RAC : 225 483 x 50% = 112 741,50 €	225 483,00 €	61 810,00 €	40 000,00 €		21 810,00 €	

COMMUNES	PROJETS	Longueur	Largeur	Détails	Plan de financement prévisionnel avec aides sollicitées	Année de réalisation prévisionnelle	Montant HT estimatif du projet (travaux ou études)	Subvention demandée	Analyse	Subvention max (s'appliquant avec un minimum de 50%)			2026	2027	2028	
										Montant subventionnable	Subvention	Budget 2025				
PERIGUEUX	Aménagements d'itinéraires de mobilités douce en cœur d'Agglo Chemins de traverse - TRANCHE 2 : rues J. Macé, G. Lacueille, Aubarède, PL Courier			au total : Bandes cyclables : 1 475 ml Zones de rencontre : 100ml : 30 pictos + 100ml de marquage résine		2026 à 2028	826 612,00 €	75 450,00 €	Bandes cyclables : 1 475 ml x 50 € = 73 750 € Zones de rencontre : 100ml : 30 pictos x 50 € = 1 500 € + 100ml de marquage résine x 2€ = 200 € soit au total 75 450 € dans la limite de 50% du RAC : 660 576 x 50% = 330 288 €	660 576,00 €	75 450,00 €		25 150,00 €	25 150,00 €	25 150,00 €	
PERIGUEUX	Autres aménagements cyclables en cœur d'agglo : 1-rues Murger, bretelle Bassin, Voir Verte, rue Entrepôt et Clermont de Pile 2-Pont des Barris 3-Parking Jay de Beaufort-Château Barrière 4-Francheville 5-Route d'Angoulême 6-Rue Jean Secret 7a-Entrée Ville Rampinsolle-giratoire 7b-Entrée Ville Rampinsolle-chemin Maladrerie 8-Voie des Stades 9-Avenue Pompidou - Phase 1			au total : Pistes cyclables : 300 ml Voie verte : 80 ml Bandes cyclables : 2 315 ml Voie bus/Vélo : 230 ml Zones de rencontre : 100ml : 34 pictos + 685ml de marquage résine		2025 à 2028	2 126 319,00 €	158 570,00 €	Pistes cyclables : 300 ml x 100 € = 30 000 € Voie verte : 80 ml x 50 € = 4 000 € Bandes cyclables : 2 315 ml x 50 € = 115 750 € Voie bus/Vélo : 230 ml x 25 € = 5 750 € Zones de rencontre : 100ml : 34 pictos x 50 € = 1 700 € + 685ml de marquage résine x 2€ = 1 370 € soit au total : 158 570 € dans la limite de 50% du RAC : 1 598 841 x 50% = 799 420,50 €	1 598 841,00 €	158 570,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	38 570,00 €	
PERIGUEUX	Equipements vélo en cœur d'agglomération : - 7 chemins de traverse - aux abords des pôles commerciaux et de service - bicyclette - secteurs sous équipés - centre ville - 5 écoles			au total : Nombre de places vélo par arceau : 130 Nombre de places vélo par box : 72 Nombre de places vélo par abri : 32 Nombre de places vélo par local collectif : 10 Nombre de bornes de recharge : 6 Nombre de station complète : 12		2025 à 2028	160 000,00 €	58 400,00 €	Nombre de places vélo par arceau : 130 x 30 € = 3 900 € Nombre de places vélo par box : 72 x 500 € = 36 000 € Nombre de places vélo par abri : 32 x 200 € = 6 400 € Nombre de places vélo par local collectif : 10 x 400 € = 4 000 € Nombre de bornes de recharge : 6 x 150 € = 900 € Nombre de station complète : 12 x 600 € = 7 200 € soit au total : 58 400 € dans la limite de 50% du RAC : 160 000 x 50% = 80 000 €	160 000,00 €	58 400,00 €	14 600,00 €	14 600,00 €	14 600,00 €	14 600,00 €	
PERIGUEUX	Animation, apprentissage, communication			- Rues scolaires (5 écoles : Boissière, S. Veil, La Cité, Mondoux, M. Albe) - Savoir Rouler à vélo (pour 2 écoles - 24 enfants) - journée Mai à Vélo - 2 campagnes de communication ("Respect mutuel piétons-vélos-voitures" et "Zone de rencontre")		2025	60 849,00 €	2 200,00 €	Rues scolaires : 800 € Savoir Rouler à vélo : 800 € Journée Mai à Vélo : 200 € 2 campagnes de communication : 2 x 200 € = 400 € soit au total : 2 200 €	60 849,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €				
RAZAC SUR L'ISLE	PHASE 1 Réalisation d'une piste cyclable bidirectionnel - rue Victor hugo jusqu'à la traversée de la RN89  PHASE 2 Réalisation d'une bande cyclable en Zone de rencontre de la rue de la Fontaine à Chemin de Fougiéroux	400 ml	2,5ML	Cette piste reliera la halte ferroviaire au bourg de Razac en passant par la rue du lavoir. Ce projet vient en prolongement du projet de l'avenue Pasteur que nous avons soutenu à hauteur de 42 600 €.	CD24 Agence de l'eau pour coûts désimperméabilisation seulement	2026	161 585,00 €	40 000,00 €	Phase 1 - Piste cyclable : 400ml x 100 € = 40 000 € Phase 2 - Bande cyclable : 800 ml x 50 € = 40 000 € soit 80 000 € dans la limite de 50% du RAC : 161 585€ - 53 580 Agence de l'Eau - 32 317 CD24 = 75 688 x 50% = 37 844 €	161 585,00 €	37 844,00 €		37 844,00 €			
SAINT AMAND DE VERGT	Installation d'une borne de recharge pour VAE et de 5 appuis vélos - Place de la Mairie			Projets réalisés dans le cadre du réaménagement de la place de la mairie dont les travaux démarrent en janvier 2025 5 appuis vélos x 365 € = 1 825 € HT 1 borne recharge VAE : 1 515 € HT		2025	3 340,00 €		5 appuis vélos : 30 € x 10 places vélos = 300 € 1 borne recharge VAE = 150 €	3 340,00 €	450,00 €	450,00 €				
SARLIAK SUR L'ISLE	Aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée (route du Vimené - Les Acacias - Grézignac)	1300 ml		réfection totale de la chaussée et signalisation	oui	2ème trimestre 2025	116 115,90 €	32 500,00 €	CVCB : 1300 ml x 25 €/ml = 32 500 € OU 116 115,90 - 46 828,16 subv demandées = 46838,16 x 50% maxi = 34 638,87 €	116 115,90 €	32 500,00 €	32 500,00 €				
SAVIGNAC LES EGLISES	Création d'un aménagement piétons/vélos partant du pont sur la D68 jusqu'au Moulin de la Filature PHASE 1 - Etudes	700 ml		Dans le cadre de la mise en œuvre de la restauration de ce patrimoine industriel qu'est la filature : Valorisation touristique sur l'ensemble du territoire.		2026	12 000,00 €		Phase 1 Etudes : 5 000 € maxi	12 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €				
SAVIGNAC LES EGLISES	Création d'un aménagement piétons/vélos partant du pont sur la D68 jusqu'au Moulin de la Filature PHASE 2 - Travaux	100 + 600 ml		Mme Roux insiste sur le fait que c'est un morceau du gros projet de VRVV en direction de Coulaures et pour aller plus loin encore... pour le moment, elle a seulement préempté les terrains sur une bande de 13 mètres.		2027-2028	150 000,00 €		Phase 2 Travaux : 100 ml aménagement cyclable partagé sur impasse de la Minoterie : 10 pictos vélos x 50 € = 500 € + 4 panneaux x 50 € = 200 € - 600 ml de voie verte x 50 € = 30 000 €	150 000,00 €	30 700,00 €			10 000,00 €	20 700,00 €	
TRELISSAC	Réaménagement de l'avenue Joseph Dauriac - Voie verte	150 ml		Coût estimatif global : 250 000 € HT Aménagement voie verte avec panneaux		2025	90 000,00 €		150 ml voie verte x 50 € = 7 500 €	90 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €				
TRELISSAC	Liaison Chemin Degain <> voie verte des bords de l'Isle par le Moto Club	400 ml	3 ml	voie verte avec panneaux		2025	27 215,00 €		400 ml voie verte x 50 € = 20 000 € dans la limite de 27 215 x 50% = 13 607,50 €	27 215,00 €	13 607,50 €	13 607,50 €				
TRELISSAC	Installation de zone 30, double sens cyclable, zone de rencontre dans le quartier les Romains - la Croix Ferrade			zone 30 avec 29 panneaux et 23 marquages au sol environ (dont création du sens unique rue des Ménestriers)		2025	6 240,00 €		29 panneaux x 50 € = 1 450 € 23 marquages au sol x 50 € = 1 150 € 1 450 + 1 150 = 2 600 €	6 240,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €				
TRELISSAC	Réaménagement de l'avenue Franconi	300 ml		voie verte avec panneaux		2026 ou 2027	100 000,00 €		300 ml voie verte x 50 € = 15 000 €	100 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €			
TRELISSAC	Installation d'une zone 30 dans toute la partie nord du Bourg			sauf début de la rue du Muguet et rue Jean Jaurès qui restent à 50 km Zone 30 avec 20 panneaux et 25 marquages au sol		2025 ou 2026	9 830,00 €		20 panneaux x 50 € = 1 000 € 25 marquages au sol x 50 € = 1 250 € 1 000 + 1 250 = 2 250 €	9 830,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €				

COMMUNES	PROJETS	Longueur	Largeur	Détails	Plan de financement prévisionnel avec aides sollicitées	Année de réalisation prévisionnelle	Montant HT estimatif du projet (travaux ou études)	Subvention demandée	Analyse	Subvention max (s'appliquant avec un minimum de 1000 €)			2026	2027	2028
										Montant subventionnable	Subvention	Budget 2025			
TRELISSAC	Itinéraire cyclable de la salle Tréma aux Garennes			550 ml de voie verte + 170 ml de double sens cyclable (contre-allée) avec panneaux et marquages au sol		par tranches de 2025 à 2028	200 000,00 €		550 ml voie verte x 50 € = 27 500 € 170 ml double sens cyclable : 4 panneaux x 50 € = 200 € 12 marquages au sol x 50 € = 600 € soit 28 300 €	200 000,00 €	28 300,00 €	10 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	8 300,00 €
TRELISSAC	Itinéraire cyclable des Garennes au Crédit Agricole			330 ml de voie verte		par tranches de 2025 à 2028	100 000,00 €		330 ml voie verte x 50 € = 16 500 €	100 000,00 €	16 500,00 €				16 500 €
TRELISSAC	Etude - itinéraire de mobilité douce le long de la RN21 entre les Garennes et Charrières (ou du Crédit Agricole à Charrières selon choix précédent)			Etude		2026 ou 2027	24 150,00 €		5 000 € par étude	24 150,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €		
TRELISSAC	Etude - Itinéraire de mobilité douce pour la desserte de l'Ancienne Eglise			Etude		2026 ou 2027	18 500,00 €		5 000 € par étude	18 500,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €		
TRELISSAC	Poursuite déploiement d'arceaux de stationnement vélo à des endroits stratégiques			16 arceaux, soit 32 places de stationnement vélo supplémentaires		4 arceaux/an de 2025 à 2028	4 088,00 €		16 arceaux x 2 = 32 places vélo x 30 € = 960 €	4 088,00 €	960,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
									TOTAL	5 740 227,05 €	869 486,50 €	201 792,50 €	215 634,00 €	234 700,00 €	217 360,00 €